

ASSEMBLÉE NATIONALE
19 janvier 2018

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES - (N° 490)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL199

présenté par
Mme Forteza, rapporteure

ARTICLE 19

I. – À la première phrase de l’alinéa 140, supprimer la deuxième occurrence du mot :

« et ».

II. – En conséquence, procéder à la même suppression à l’alinéa 148.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.